

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7290927001**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7290927001>

Cette annonce a été mise en ligne le **11 mai 2022** sur **Actu.fr - Informateur d'Eu**  
Pour le département : **76 - SEINE MARITIME**

S.C.P. « PICOT, ALZAY, POISSON-LECLERC,  
VUIGNIER, LEGRIX-QUEVAL et VANDENBULCKE »  
Notaires associés à ROUEN (76000), 31 Boulevard de  
l'Yser

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Jean-Christophe  
PICOT, Notaire associé de la SCP ci-dessus nommée, en  
date du 09/05/2022, à ROUEN, il a été constitué la Société  
Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : FRANICO

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : 1.000 euros

SIEGE SOCIAL : 54 route du Moulin 76840 SAINT-  
MARTIN-DE-BOSCHERVILLE

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou  
achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la  
transformation, la construction, l'aménagement,  
l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de  
tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et  
droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le  
complément des biens et droits immobiliers en question.  
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au  
moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre  
accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des  
opérations conformes au présent objet civil et susceptibles  
d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes  
opérations civiles pouvant se rattacher directement ou  
indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le  
développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la  
société.

DUREE : 99 années

GERANCE : M. Nicolas L'HENAFF, demeurant à SAINT-  
MARTIN-DE-BOSCHERVILLE (76840), 54 route du  
Moulin ; Mme Françoise CALLONNEC, épouse  
L'HENAFF, demeurant à SAINT-MARTIN-DE-

BOSCHERVILLE (76840), 54 route du Moulin.  
APPORTS EN NUMERAIRE : 1.000 euros  
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts,  
quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont  
soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des  
associés.  
Pour avis,

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

